

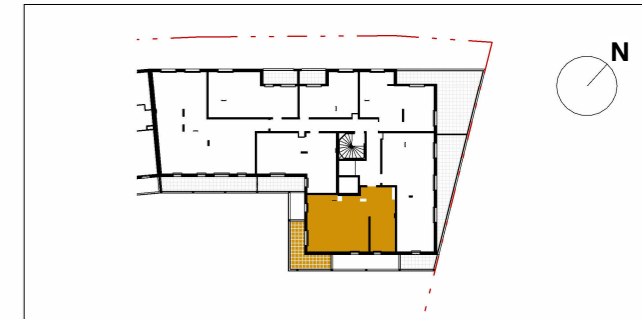


LOT N°	A4-207	Type	T3
Bâtiment	A4	Etage	R+2

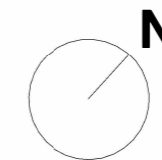
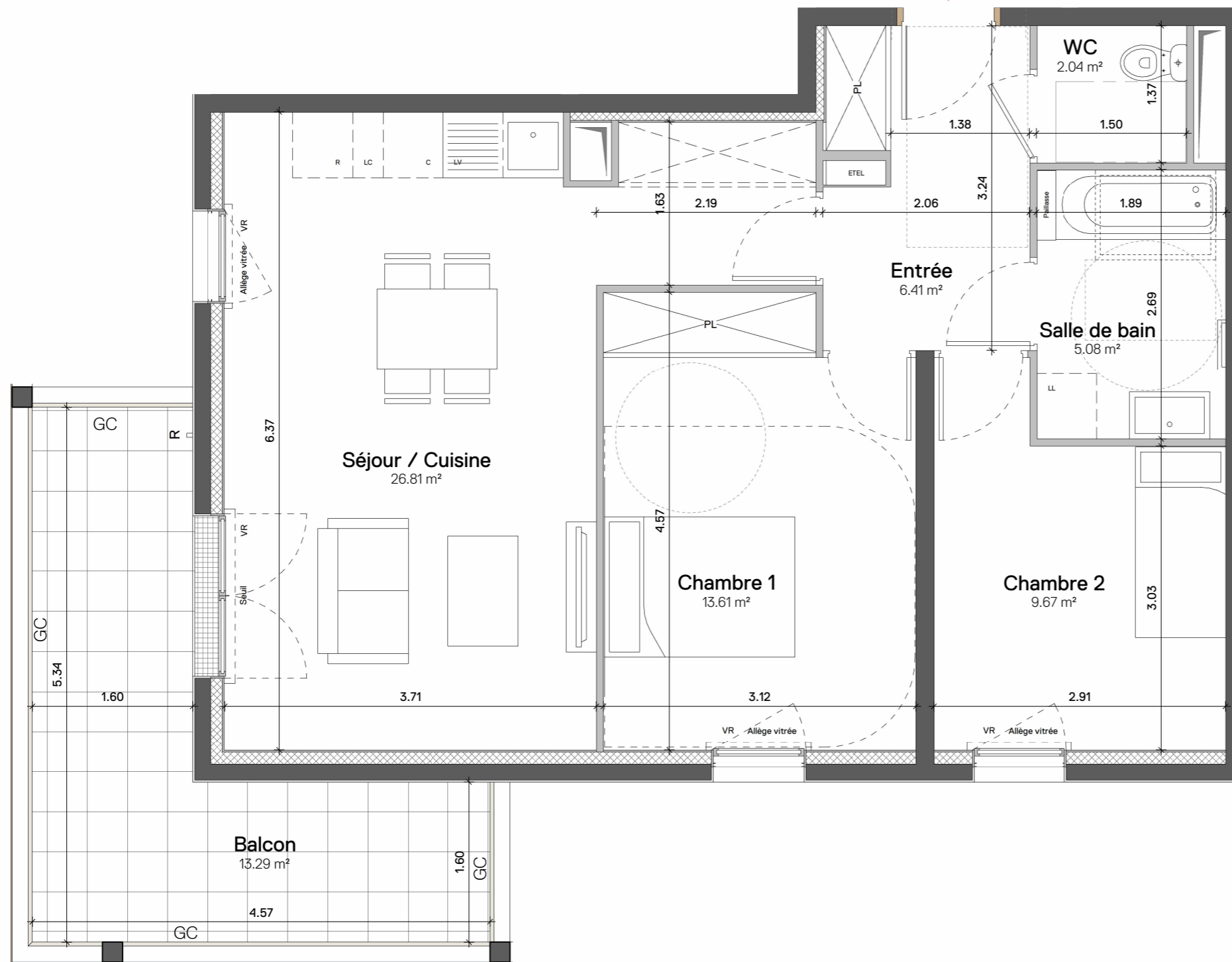
SURFACE HABITABLE (m²)	
Entrée	6.41 m²
Séjour / Cuisine	26.81 m²
Chambre 1	13.61 m²
Chambre 2	9.67 m²
Salle de bain	5.08 m²
WC	2.04 m²
TOTAL SURFACE HABITABLE	63.62 m²
Balcon	13.29 m²
TOTAL SURFACES ANNEXES	13.29 m²

Ind	Date	Modification
A	03/072026	

HSP = 2.5 m



A4_207
T3
63.62 m²



ECH 1/50eme



LEGENDE

[R] Réfrigérateur	[Sèche-serviette]	[ETEL] Tableau électrique
[Plaque de cuisson]	[Radiateur]	[Soffite ou faux-plafond]
[Lave-linge]	[Fenêtre à allège vitrée fixe]	[HSFP] Hauteur sous faux-plafond
[Lave-vaisselle]	[Porte Fenêtre]	[Placard] Placard
[Linéaire complémentaire]	[VR] Volet roulant	[Placard en option]
	[GC] Garde-corps	[R] Robinet de puisage

Nom de l'Acquéreur	Date et Signature Acquéreur	Date et Signature Vendeur

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les cotes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux plafonds, soffites, ainsi que l'emplacement des équipements tels que radiateurs, sèche-serviettes et bouches VMC sont figurés à titre indicatif et non limitatif. La surface habitable des placards est incluse dans les pièces attenantes. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art. 4.1)